

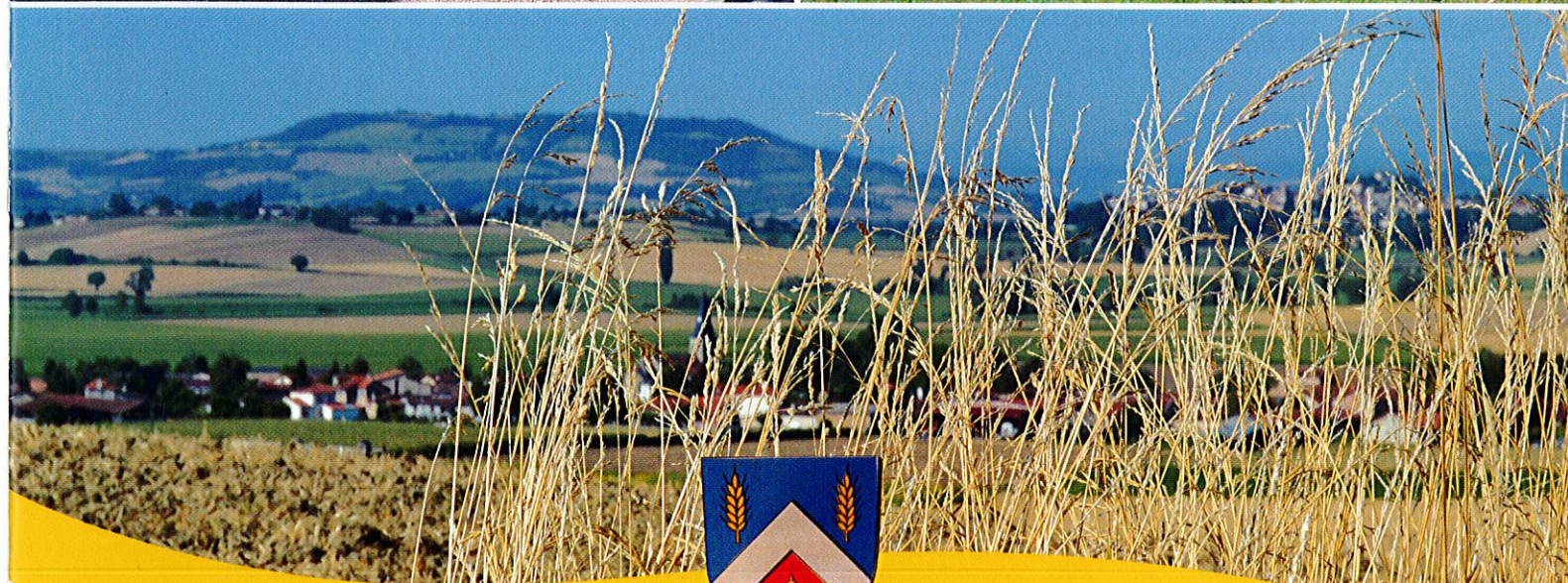
# "LE LENTUS"

# Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2018 - Mairie de LEMPTY

N°13



# Editorial

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Vous allez prendre connaissance de l'édition 2018 du bulletin d'information édité par l'équipe municipale.

C'est une rétrospective de l'année écoulée, et une présentation des travaux envisagés pour cette nouvelle année.

Compte tenu de la taille de la collectivité, ils sont évidemment à sa mesure, mais suffisamment ambitieux pour souhaiter qu'ils soient menés à terme sans pour autant endetter la commune.

Nous vous souhaitons donc bonne lecture, et nous vous renouvelons à tous, et à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux :

Santé, réussite, petites et grandes joies qui constituent la vie quotidienne.

## Bonne année à tous

### Etat civil

**Naissances** Louca DANIEL le 10 Février 2017 / Daryl AUZANCE le 16 Avril 2017  
Jeanne COUTAREL le 28 Juillet 2017 / Lyna ER-RACHCHAM le 29 Décembre 2017

**Mariage** Patrick CAUTENET et Céline CAUTET  
Patrick Norbert MARQUES et Flore, Marie-France FONTAINE / Cyril RICHARD et Sandrine PEREIRA

**Décès** Claude André AMILL / Marie-Madeleine PEYNON Vve CASAROTTO / Ernest Germain REIGNAT

## Finances Communales

Au cours de l'année 2017, le Conseil Municipal a décidé, lors du vote du budget prévisionnel, de faire une pause sur les investissements.

En effet, il est prévu pour 2018 un projet important pour l'école, dont vous trouverez l'explication dans les pages suivantes.

### Le taux d'imposition 2017

Vous avez sans doute déjà constaté que seul le taux de la taxe d'habitation avait légèrement augmenté de 0,7% par rapport à l'année antérieure. A noter que le taux moyen départemental est de 24,49%.

**Taxe d'habitation 2016 : 13,50%**

**Taxe d'habitation 2017 : 13,60%**

**Foncier bâti 2016 : 16,84%**

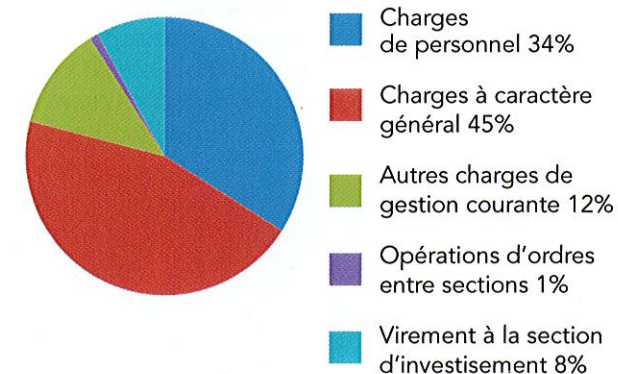
**Foncier bâti 2017 : 16,84%**

**Foncier non bâti 2016 : 95,93%**

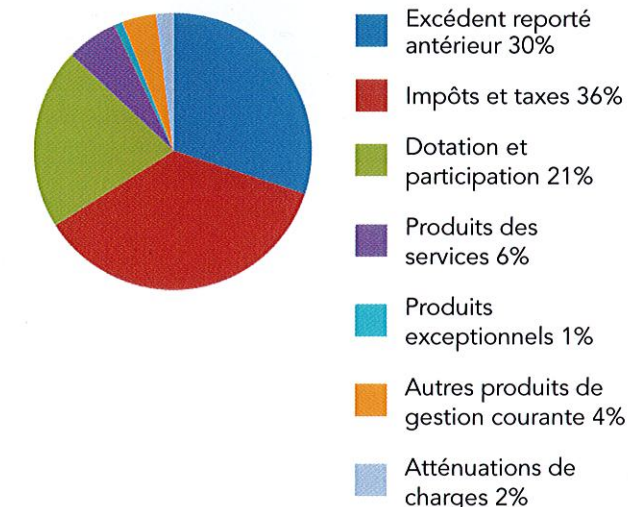
**Foncier non bâti 2017 : 95,93%**

### Budget 2017

#### Dépenses de fonctionnement



#### Recettes d'investissement



**En ce qui concerne l'investissement, les dépenses concernent les points suivants :**

- Frais d'études (projet école)
- Acquisition de matériel divers (tables, chaises, mobilier scolaire et de garderie, aspirateur, karcher à vitre etc .....)
- Extension réseau électrique (rue des Aises)
- Volets logement cure
- Aménagement bibliothèque (carrelage,étagères)
- Acquisition taille haies
- Opération de sécurité (radars pédagogiques, barrières, marquage au sol)
- Remboursement de capital à l'EPF-SMAF(suite à acquisition de bâtiment)

## Les radars pédagogiques

Comme leur nom l'indique, ils sont destinés à alerter les conducteurs qui auraient tendance à traverser le village à vive allure pouvant mettre en danger la sécurité des uns et des autres. Espérons qu'ils auront l'effet escompté, c'est en tout cas ce que souhaite la municipalité.



## Les barrières de sécurité

Dans le souci d'améliorer la sécurité lors des manifestations diverses vers la salle des fêtes, la RD étant une voie de circulation principale, les barrières serviront de protection essentiellement pour les enfants.



## Vie Scolaire

Actuellement l'effectif est de 37 enfants et devrait augmenter à la rentrée. Le fait que ces enfants soient très jeunes permet de prévoir une stabilité sur quelques années. Deux enseignantes sont en place. M<sup>me</sup> BOUKERA assume les fonctions de Directrice.

Les projets pédagogiques sont bien suivis et les enfants ont de nombreuses activités. Ainsi sur le plan local entre autre, ils ont pu découvrir tout l'art de faire un potager et de reconnaître les différents légumes en se rendant, avec l'enseignante, chez un habitant du Puy ! Sur le plan culturel, la médiathèque communautaire est devenue un partenaire pour les écoles du territoire. Merci à l'équipe enseignante et aux employées communales associées à la vie de l'école !

## Un projet de groupe scolaire

### Un peu d'histoire au sujet de l'école.

**Etat des lieux :** Dans les années 70 deux classes avec une quarantaine d'élèves sans cantine ni garderie. Le nombre d'élèves est en régression et une classe ferme. Il faudra alors prévoir un service de restauration afin de faire perdurer l'école et la classe fermée servira de réfectoire. Au fil du temps les enfants sont plus nombreux en raison de l'augmentation de population et de l'investissement d'un enseignant (Mr RIBEYRE) qui sera à l'origine de la réouverture d'une deuxième classe pour l'année scolaire 1996-1997.

De ce fait, la classe mise à disposition de la cantine reprendra sa vocation première et ne disposant pas de terrain à coté de l'école, le Conseil Municipal aménagera une nouvelle cantine avec cuisine dans l'ancienne cure en profitant de la réhabilitation du bâtiment.

A la rentrée scolaire 2004-2005 une garderie sera mise en place pour offrir un service complet aux parents.

Mais en 2009 les locaux seront trop exigus, il faudra en catastrophe, installer un bâtiment modulaire plus spacieux pour y transférer une des deux classes. Solution rendue possible par l'acquisition en 2005 par le Conseil Municipal, d'une parcelle jouxtant l'école, créant ainsi une réserve foncière en vue d'un aménagement futur.

Les effectifs sont toujours en hausse, même si tous les enfants résidant dans la commune ne sont pas scolarisés ici. Se pose alors le problème de la capacité d'accueil dans tous les domaines.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide donc de regrouper classes et cantine au même lieu pour créer un ensemble scolaire.

Le projet consiste en la construction de deux classes et à l'aménagement de l'ancienne grande classe en réfectoire avec l'utilisation de l'ancienne petite classe en cuisine. Le bureau actuel et les sanitaires deviendraient bibliothèque. L'entrée principale sera dédiée uniquement aux locataires, et celle de la restauration se fera coté préau actuel avec l'aménagement de vestiaire et toilettes.

Ainsi, les enfants ne sortiront plus de l'enceinte scolaire tout en ayant deux secteurs bien distincts : **enseignement et restauration.**

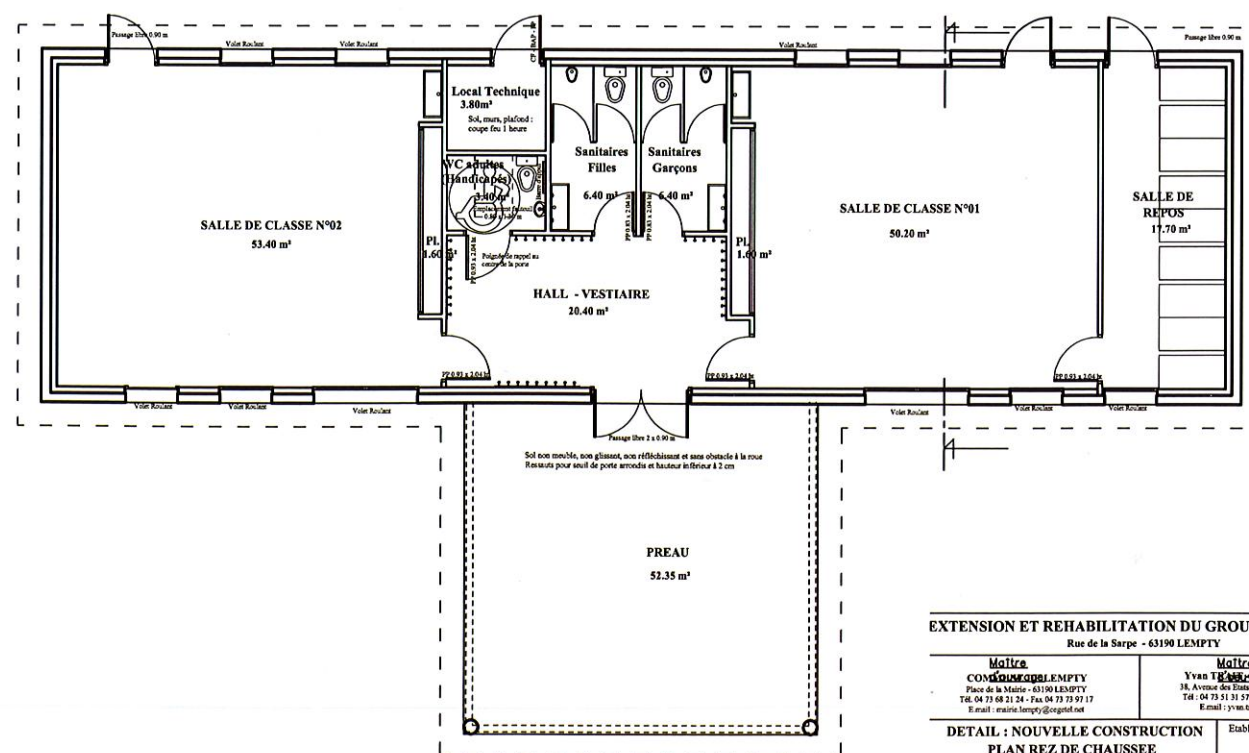
Le chauffage de l'ensemble des bâtiments sera revu avec l'installation d'une chaudière à granulés moins énergivore que le fuel.

Le coût total de cette opération, y compris le marché d'ingénierie et les honoraires divers de contrôle et de sécurité est estimé à : 565.000 € HT.

Les dossiers de subvention ont été déposés auprès de l'Etat, du Département, de la Région, du Ministère de l'intérieur et de l'ADHUME (pour le chauffage).

Il est évident que l'investissement est lourd pour le budget communal, et que la municipalité a longuement hésité sachant que les enfants quittent l'école sous des prétextes plus ou moins justifiés mais souvent basés sur l'humeur du moment.

Nous nous engageons à tenir le pari d'un environnement scolaire plus agréable pour le bien être des enfants et la quiétude des familles.



EXTENSION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE  
Rue de la Sarpe - 63190 LEMPTV

Maitre  
Yvan T... architecte dplg  
18, Avenue des Etats Unis - 43100 THIERZ  
TEL : 04 73 08 21 24 - Fax : 04 73 08 01 21  
E-mail : yvan.t...@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL LEMPTV  
Place de la Mairie - 63190 LEMPTV  
TEL : 04 73 08 21 24 - Fax : 04 73 08 01 21  
E-mail : em.lemptv@orange.fr

DETAIL : NOUVELLE CONSTRUCTION  
PLAN REZ DE CHAUSSEE  
Etabli le : Décembre 2017

## communal



### Secrétariat de Mairie

quée par le départ de Sabine Pommier, secrétaire de Mairie, qui nous a quittés complet à la Mairie de Peschadoires.

DAL-BEN qui l'a remplacée dans cette fonction et qui assure le secrétariat dont les t inchangés. Bienvenue à Aurélie qui nous vient de Lezoux, et qui vous accueille

ur les autres personnels que nous remercions vivement pour leur investissement ité.

cidé par le Conseil Municipal d'employer ponctuellement, et en renfort, pour nt temporaire auprès de Mr DESCHAMPS, agent polyvalent, qui assure seul les

## Communauté de communes

pour la com com en 2017édiathèque en Juillet. Cet ition de tous les habitants u-delà, est une grande réa- du numérique dans tous

proposées, telles que : xpositions, animations etc. ont également aux perma- du social et de l'emploi.

a accueilli dans sa zone ogistique PSA PEUGEOT 0 personnes stalle actuellement sa nou- n concernant de nouveaux on pour maison passive et

oté Ravel) est également

## A propos des contrats aides

La commune emploie un seul agent dans ce type de contrat, mais la suppression ne sera pas sans poser de problème financier si le contrat devenait « non renouvelable ».

Toutefois, il semblerait, sous certaines conditions, que nous puissions encore en bénéficier en ce qui concerne l'aide auprès des enfants. Mais les conditions de prise en charge et la durée du contrat sont hélas revues à la baisse.



## Bibliothèque Municipale en réseau avec la Médiathèque

Nous avons ouvert la bibliothèque dans les locaux de la Mairie (bureau destiné au Maire) de façon ponctuelle, afin de proposer aux habitants les mêmes services que les autres communes. Madame CARPENTIER Lilli assure son fonctionnement bénévolement et sera présente tous les 15 jours, de 10H à 12H Le planning des dates est affiché aux lieux habituels. Vous pourrez y prendre les ouvrages ou CD que vous souhaitez utiliser, ainsi qu'une carte d'abonnement à la médiathèque. Si ces ouvrages ou CD ne sont pas en stock, la médiathèque pourra les livrer à la bibliothèque de Lempty. Les rayonnages et le carrelage ont été réalisés par le premier Adjoint, et la peinture par l'employé communal.

## Tarifs locations salle des fêtes

	Habitants de LEMPTY	Extérieurs	Associations communales	Associations non communales	Traiteur Organisateur
<b>ÉTÉ</b>	150 €	200 €	-	150 €	500 €
<b>HIVER</b>	200 €	250 €	GRATUIT	150 €	500 €
<b>ST SYLVESTRE</b>	300 €	380 €	-	150 €	500 €
<b>CAUTION</b>	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
<b>CUISINE</b>	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
<b>1/2 JOURNÉE</b>					

## Tarifs cantine 2017-2018

Les repas fournis par la « Livradoise » fournisseur local, sont facturés au prix coûtant soit **3,75 € le repas.**

Cantine avec repas fourni (PAI) **2 €**

Frais d'inscription : **6 € par enfant,**

**et gratuité au delà du troisième enfant.**

Les effectifs ayant augmenté, la municipalité a mis en place deux services au delà de 27 rationnaires pour des raisons de sécurité.

La pose méridienne est suffisamment longue pour cette organisation.

## Tarifs garderie 2017-2018

Ils sont établis en fonction des plages horaires de fréquentation

**Le matin : 1,95 €**

**Le soir, de 16H30 à 17H30 : 1,30 €**

**et de 17H30 à 18H30 : 1,30 €**

Droits d'inscription : **6 € par enfant et gratuité au delà du troisième enfant.**

## Tarifs assainissement

Familles connectées au réseau avec station : **2,50 € / m3**

Familles collectées au réseau sans station : **1,25 € / m3**

**Le pôle Accueil Petite Enfance** fonctionne maintenant de façon satisfaisante, en proposant des animations et réunions/formations. C'est un bel outil également pour les assistantes maternelles.

**La compétence SPANC :** Les contrôles d'assainissement sont dorénavant assurés par la com com qui a recruté un agent spécialisé. Le service fonctionne en régie, donc sans délégation à un autre prestataire comme c'était le cas antérieurement. Le SPANC a aussi la compétence « réhabilitation » des installations existantes non conformes en aidant les usagers à monter leur dossier pour ceux qui sont éligibles. Les partenaires financiers sont l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et le Conseil Départemental. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la communauté de communes.

**Subvention pour installation de chaudière à bois ou granulés :** La Communauté de commune

## Vie Communales - Festivités

### Repas du CCAS

Ce dernier s'est déroulé dans une ambiance conviviale le 12 Février 2017 autour d'un menu concocté par un traiteur. La soirée s'est prolongée comme d'habitude, par des causeries entre convives et jeux de société, selon les affinités de chacun.

A noter, que le CCAS étant dissous, c'est la commune qui organisera le repas en 2018.



### Banquet Républicain du 11 nov.

Organisé par la Municipalité, il a rassemblé une bonne partie de la population et des élus autour d'une dégustation de Choucroute. Moment sympathique dans un esprit de partage républicain destiné à maintenir le lien social dans notre commune.

### La Sainte Barbe

Cette année, elle était fêtée à Seychalles. C'est l'occasion de rendre hommage et de remercier nos Sapeurs Pompiers bénévoles. Après les cérémonies officielles aux Monuments aux Morts, ces derniers, leurs anciens collègues, les élus et la population se sont retrouvés pour le traditionnel banquet annuel chez « Kinko » à Seychalles. A ce propos, bienvenue à Mr OUSSET Julien qui a intégré le corps des Sapeurs Pompiers et qui est nouvel habitant à Lempty.



8 mai

11 Novembre



## Associations Communales

### Société de chasse

#### "La protectrice"

Le Président se félicite de la présence de lièvres qui semblent se trouver à leur aise sur le territoire. Cependant il faut surveiller de près la présence de prédateurs, et en particulier le renard, bien présent.

Si les chevreuils ont un peu joué avec les nerfs des chasseurs, la saison n'est pas terminée, et ils pourraient encore regretter leur air narquois !....

Préoccupés par la sécurité des personnes, deux actions ont été menées : Implantation de miradors en divers points du territoire, et mise en réserve de chasse dans le secteur : Sous le Puy.



Le traditionnel banquet de la chasse aura lieu en début d'année, et nous accueillerons avec plaisir les propriétaires et habitants de la commune amoureux de la nature. Venez nombreux partager ce moment convivial !

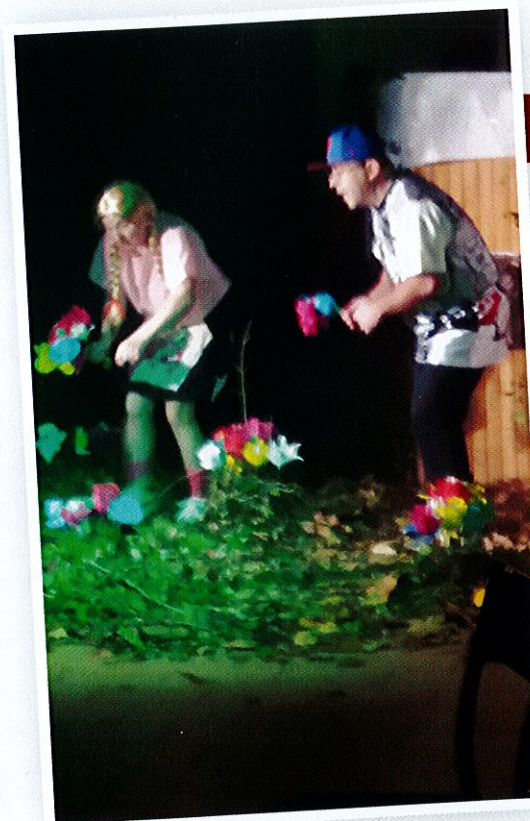
La Protectrice souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2018

D.JOURFIER

### Lempty - Dote

L'Association a organisé plusieurs animations au cours de l'année destinées à l'ensemble de la population. Ainsi elle a organisé entre autres, la fête de la musique, le marché de printemps, la tripe, et l'arbre de Noël destiné à tous les enfants de la commune qui sont repartis avec un petit cadeau et le sourire aux lèvres. L'association théâtrale « Les Sans Paul et Mickey » a présenté à cette occasion une pièce de théâtre destinée aux enfants. Nous les remercions vivement puisque le spectacle était offert gratuitement.

Nous essaierons en 2019 de continuer à organiser des festivités pour tous et animer ainsi la vie de notre village.





## Association des parents d'élèves

Pour l'Association des Parents d'élèves de Lempty l'année 2017 a été riche en bons moments et en événements (bal traditionnel et sa tombola, kermesse et fête de fin d'année, vente de calendriers, fête de Noël) qui, grâce à la participation de tous permet aux écoliers de vivre de nouvelles expériences et nous tenions à vous remercier pour eux. Pour nous l'année se termine avec une belle chorale de Noël et débute avec des idées plein la tête !! Nous vous souhaitons à tous une chouette année 2018 !

C.BAUDRY

## Sans Paul et Mikey

En 2018, la troupe de théâtre amateur, les "Sans Paul et Mikey" fêtera ses 10 ans . Déjà ! Dix ans de travail , de bonne humeur, de répétitions ,d'entraide, de bénévolat, dix ans de soutien infaillible de la part de la municipalité et des Conseillers Départementaux du canton....et bien sur dix ans que vous, public de Lempty nous êtes fidèles !

Alors pour toutes ses bonnes raisons, nous vous remercions très chaleureusement et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2018.

Après une année bien remplie, avec cinq représentations à travers tout le département et une "expédition" en terre charolaise (nous sommes allés jouer à Martigny le Comte, invités par une petite association de village, en relation avec la cousine de la Présidente de la troupe) ; nous sommes à nouveau en préparation pour une nouvelle pièce et vous donnons rendez -vous pour une soirée de "rigolade" fin 2018.

M.P. GONIN



# Infos diverses

## Recensement Militaire

Rappel à tous les jeunes atteignant l'âge de 16 ans. Ils doivent impérativement venir en Mairie pour se faire recenser au plus tard le premier trimestre suivant la date anniversaire.

## Dératisation

Il est rappelé que la commune a souscrit un contrat avec ECOLAB qui intervient à raison de deux passages par an. Tout le réseau est vérifié, mais il est évident qu'il n'y a pas de passage chez les privés. Il est donc important que chacun veille en fonction des stockages effectués, à ne pas se laisser envahir par les rongeurs.

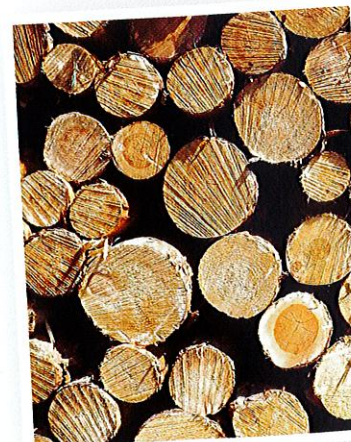


## Demande de cartes grises ou permis de conduire

Après les cartes d'identité, depuis le 6 Novembre 2017, les demandes se font sur internet en ligne, sur un site sécurisé <http://www.ants.gouv.fr>. Pour les personnes n'ayant pas de connexion internet, elles pourront se rapprocher de tiers, tels que écoles de conduite agréées, qui effectueront les démarches en lieu et place des usagers, ou éventuellement en Mairie.

## Chaudière à bois ou granulés

Comme il a été dit dans les pages précédentes, la Communauté de communes attribuera dès 2018, une subvention aux personnes qui feront installer une chaudière de ce type. Les dossiers ou demandes sont à adresser au siège de la Com com 29 Avenue de Verdun à Lezoux. Les chaudières devront correspondre à la norme NF EN 303-5 et 15250 et être posées par un professionnel RGE.



# Nos partenaires pour la publication du bulletin



**M.C.L. Maçonnerie**  
Carlos LUIS

29, rue de l'Ochère - 63190 LEMPTY  
Tél. 04 73 69 60 35 - Portable : 06 77 27 02 73



**ECOVERT BOILON**  
**VENTE TOUS LES SAMEDIS**

- Compost
- Terre amendée
- Paillage écorces et bois
- Paillage minéral
- Granulés bois

Location de bennes de 10 à 35 m<sup>3</sup>

Domaine de la Tour  
63190 LEMPTY 04.73.68.23.75



## N° UTILES

SAMU 15

Pompiers 18

Centre anti poison 15

Gendarmerie 04 73 13 10 14

Perception 04 73 73 18 88

Mairie de Lezoux 04 73 73 01 00

Communauté de communes  
04 73 73 95 10

Siasd -Aider 04 73 73 18 86

Fenêtres - Volets Roulants - Stores  
Montage de meubles - Pose cuisine  
Pare douche - Vitrierie

**Philippe BEAL**

5 Route du Puy  
63190 LEMPTY

06 83 30 95 10  
philippebeal@orange.fr

**SAS AUZANCE PIERRE**  
FERRONNERIE METALLERIE

LA CRUILLE  
63190 LEMPTY

06 77 01 38 56  
CONTACT@PIERREAUZANCE.COM

WWW.PIERREAUZANCE.COM

**Cédric CHAUCHAT**

Chauffage Sanitaire  
Energies Renouvelables

3, rue de l'Ochère  
63190 LEMPTY

06 63 31 73 31  
04 73 61 90 88  
cedric.chauchat@orange.fr

## Mairie

**Horaires d'ouverture secrétariat :**

Lundi - Mardi de 13h30 à 17h30

Jeudi - Vendredi de 8h30 à 12h30

**Permanence du Maire :**

Mercredi de 18h à 20h et sur RDV

Tél. 04 73 68 21 24

**Permanence de La Conseillère  
Départementale**

Mercredi de 9h30 à 12h30 ou sur RDV

Tél. 06 68 57 25 88

Mail : mairie.lempty@cegetel.net